

2009/1606 - AUTORISATION DE LANCER UNE CONSULTATION POUR
L'ACHAT DE CAMIONS DE PLUS DE 3,5 TONNES NEUFS
(DIRECTION ACHATS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 5 août 2009 par lequel M. le Maire expose ce
qui suit :

«La satisfaction des besoins en matière d'achat de camions de plus de
3,5 tonnes neufs nécessite le lancement d'un accord-cadre, en application de
l'article 76 du Code des Marchés Publics.

Le montant total annuel s'élève à 200 000 € HT minimum et 500 000
€ HT maximum, pour une durée de 4 ans.»

Vu le Code des Marchés Publics ;

Ouï l'avis de sa Commission Finances, Administration Générale,
Marchés Publics ;

DELIBERE

1) Le lancement d'un accord-cadre relatif à l'achat de camions de plus
de 3,5 tonnes neufs, d'un montant total annuel de 200 000 € HT minimum et 500
000 € HT maximum et pour une durée de 4 ans est approuvé.

2) La dépense en résultant, financée sur les crédits inscrits aux
budgets 2010, 2011, 2012 et 2013, sera imputée aux articles 2182 et 6355.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

R. BRUMM